L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er JANVIER 1863. — Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans :
JEUDI MATIN, 1er JANVIER.

☞ En raison du jour de l'An, notre édition du soir est supprimée pour aujourd'hui, mais l'*Abeille* paraîtra demain matin, 2 janvier.

L'année qui finit.

Essayons-nous, comme nous avions l'habitude de le faire chaque année, de jeter un coup d'œil en arrière sur les douze mois qui viennent de s'écouler ! Ce serait une triste tâche, assurément, que de remonter jour par jour le cours de cette année, la plus néfaste entre toutes dans l'histoire de la Nlle Orléans, d'énumérer tous les événements qui ont abouti à la chute de la métropole du Sud, et de rappeler toutes les catastrophes qui l'ont frappée et qui pesent encore sur elle de tout le poids de la conquête. Mais les circonstances ne nous permettent pas d'écrire ce moment l'histoire de cette année, telle qu'elle doit l'être pour la postérité—c'est à dire librement et impartialement. Les faits qui se rattachent à la prise de la Nouvelle-Orléans sont encore couverts d'un voile, et ce n'est que plus tard, à l'aide de témoignages et de documents positifs, que la vérité pourra être établie. Quant aux événements qui ont suivi l'occupation de la ville par les troupes des Etats-Unis, ils sont trop connus de nos lecteurs pour qu'il soit nécessaire de les relater, et, d'un autre côté, il ne convient pas de les apprécier pendant que la ville est encore soumise au régime militaire.

Nous détournerons donc nos yeux d'un passé plein de sombres et tristes réminiscences pour jeter un coup d'œil devant nous. Peut-être trouverons-nous, sinon beaucoup de consolations dans le présent, au moins quelques lueurs d'espoir dans l'avenir.

La situation dans laquelle se trouve placée la Nouvelle-Orléans est une des plus étranges que l'on rencontre dans l'histoire. Nous ne parlerons pas de sa situation politique, des raisons pour lesquelles elle a été prise, des conséquences, et des avantages que les convenances, s'y rattachent, nous ne nous occuperons que de ses intérêts matériels. Les citoyens de cette ville ne peuvent, d'ailleurs, rien faire pour changer leur sort, et ils doivent attendre avec patience l'issue d'une guerre sur laquelle ils n'ont plus aucune influence. Toute ville conquise doit faire preuve de calme et de dignité, et elle veut obtenir de la part des vainqueurs les égards et le respect qui adoucissent l'amertume de la soumission. Sous ce rapport il y a eu une amélioration sensible dans le changement de régime inaugaré par l'arrivée du nouveau commandant du département du golfe, bien que peut-être elle ne soit pas aussi complète qu'on pourrait le désirer.

Ce n'est pas seulement la perte de leurs libertés politiques et personnelles que les habitants de la partie de la Louisiane, actuellement soumise à l'autorité militaire des Etats-Unis, ont eu à déplorer. C'est là un résultat inévitable des chances de la guerre, que les vaincus doivent accepter sans murmure. Mais ce qui est plus funeste et plus irréparable, c'est la perturbation apportée dans les institutions sociales de l'Etat. L'abandon des plantations par les travailleurs noirs, qui vont s'agglomérer par masses dans des camps improvisés où ils meurent et dépérissent en proie aux maladies, l'abandon et à la faim, a fait subir à l'agriculture dans les riches régions de la côte et du bayou Lafourche un choc terrible, dont le contrecoup doit se faire ressentir dans toutes les branches du commerce et de l'industrie à la Nlle-Orléans.

Mais faut il croire que c'en est fait à tout jamais, en Louisiane, de l'esclavage des africains et faut-il considérer comme irréparable et comme décrétée par le pays comme foncièrement criminel ? Nous ne le pensons pas. Le mal déjà accompli est grand et il sera difficile à réparer, mais rien n'est désespéré. Tout ce qui s'est fait n'a qu'un caractère provisoire, et il viendra un moment où tout devra rentrer dans l'ordre habituel.

Il est à présumable que la Louisiane doive être longtemps gouvernée comme une province conquise. Quelle que soit l'issue de la guerre, nous croyons que le principe de la souveraineté du peuple, ou mieux, n'est suspendu, devra triompher de nouveau. Ce qui se passe au Nord rend improbable le triomphe du parti radical qui veut l'anéantissement de l'Etat du Sud, de leurs lois et de leurs institutions. Que la guerre se termine par une séparation ou par une reconstruction, il arrivera un moment où la Louisiane sera rentrée à elle même, où le peuple de l'Etat reprendra son autonomie, et où il lui sera loisible de remettre en vigueur ses lois et sa Constitution. C'est cette certitude qui doit guider la conduite des habitants.

Une fois la guerre finie, l'empire de la justice reprendra son cours, et les tribunaux de la Louisiane aussi bien que ceux des Etats Unis ne reconnaîtront que les droits légaux et constitutionnels et non les faits résultant des hasards de la guerre. En prévision de cette restauration de la légalité, les habitants feront bien de sauvegarder, par tous les moyens possibles, leurs intérêts dans le présent. Ils doivent s'offrir de maintenir ou de ramener les travailleurs sur les plantations, même aux prix de sacrifices pénibles et en faisant des compromis qui ne sauraient engager leurs droits. L'intérêt de tous est le rétablissement actuel de l'ordre et du travail. Les autres questions se régleront plus tard.

L'importance de sauver d'une ruine complète l'agriculture, source de toute prospérité, sera comprise par tout le monde et nous espérons que le nouveau commandant général du département n'y mettra pas obstacle, puisque, dans sa récent proclamation, il annonce qu'il n'encouragera pas les nègres à quitter leurs maîtres. La loi du Congrès, qui interdit aux autorités navales et militaires des Etats Unis de restituer les esclaves fugitifs, ne s'oppose, en aucune manière, à ce que les autorités locales fassent respecter les lois de l'Etat relatives aux noirs. Déjà, dans le Kentucky, le général Boyd a interdit à ses officiers et à ses soldats d'intervenir dans la question de l'esclavage. Or, puisque l'émancipation n'a pas été proclamée en Louisiane, les esclaves restent une propriété légale et doivent être considérés comme tels, ne fût ce que dans un but d'ordre public. Le général commandant ou le gouverneur militaire de l'Etat pourraient donc, sans inconvénients, laisser à la police municipale de la ville et aux juris de police dans les paroisses le soin d'arrêter tous les nègres vagabonds et de les renvoyer au travail chez leurs maîtres. La faim en contraindra, d'ailleurs, un grand nombre à retourner d'eux-mêmes sur les habitations, où ils ont toujours été sûrs d'avoir un bon gîte, une bonne nourriture et des soins.

Nous n'avons rien de bien encourageant à dire sur l'état présent du commerce à la Nouvelle Orléans. Bloqués du côté du fleuve et des lacs elle n'a d'autres relations commerciales que celles qu'elle entretient avec une ou deux grandes villes du Nord pour échanger contre des provisions les rares produits qui restent sur le marché ou qui parviennent des paroisses avoisinantes. Nous avions espéré que les entraves, mises jusqu'alors à la libre circulation des personnes et des marchandises dans l'intérieur des lignes fédérales, seraient levées, mais cet espoir n'a pas encore été réalisé. Ce serait une mesure, qui serait à la fois profitable au commerce de la ville et aux planteurs qui ont le plus grand besoin de provisions, et il est à désirer qu'elle soit adoptée aussitôt que les circonstances le permettront.

Le nouvel an sera inauguré assez tristement dans la plupart des familles, car le deuil et la ruine ont visité bien des foyers. Mais il y a un vieil adage qui dit : "Il ne faut jamais jeter la manche après la cognée," et si les symptomes précurseurs qui nuancent l'horizon politique ne nous trompent pas, la crise terrible, sous laquelle gémit le pays depuis deux ans, n'est pas loin de recevoir une solution. Jusque là nous souhaitons à nos lecteurs la patience, la résignation et le calme qui permettent de supporter dignement les plus rudes épreuves.

ARMÉES FÉDÉRALES — Ces armées, dit un journal du Nord, étaient partisans de l'administration actuelle, ne seront jamais, selon toute probabilité, aussi fortes qu'aujourd hui. Les enrôlements de volontaires qui cessé. La conscription semble avoir terminé son œuvre. Toute personne qui ne reçoit pas de soldats arrivera bientôt. Il y a deux larges classes dans l'armée fédérale : les hommes de deux ans, partis au commencement de la guerre et les hommes de neuf mois, appelés au service par la proclamation de l'été dernier, avant longtemps, ces deux classes ne seront plus partie de l'armée. Comment les remplacera t on ? et à supposer qu'on trouve encore dans le Nord des volontaires, combien faudra-t-il de mois pour les organiser ? Pendant ce temps les armées du Sud resteront les mêmes avec les mêmes soldats disciplinés, rompus, et enrôlés pour toute la durée de la guerre. Il faut donc ne pas perdre le temps en vains regrets et reprendre la marche en avant comme si le désastre de Fredericksburg n'eut jus eu lieu.

BILL D'APPRÉCIATION DE L'ARMÉE—Ce bill a été voté par la Chambre à la presqu'unanimité, les seuls membres enregistrés contenant MM. Norton, de l'Ohio ; May, de Maryland, et Wickliff, de Kentucky. Le Vallandigham lui même paraît avoir voté pour. Toutes les nuances d'opinion ont été à peu près concordantes dans ce vote. Le *N. Y. Times* en conclut que le Congrès est décidé à soutenir l'armée et à poursuivre la guerre.

TIMBRES DE POSTE—Nous appelons l'attention du public sur une annonce du directeur de la poste, relative à l'assimilation erronée que quelques personnes auraient voulu faire entre les timbres de poste et la circulation qui le gouvernement fédéral a émis sous la même dénomination. Si les timbres dont on se sert pour affranchir les matières postales sont excellents à remplir cet objet, ils ne valent tout à fait rien pour répondre aux besoins d'une circulation comme monnaie courante. Cette distinction est suffisamment indiquée par l'annonce que nous recommandons à nos lecteurs.

STEAMER POUR NEW-YORK—Le départ du beau navire à vapeur "Créole", qui avait été annoncé pour demain vendredi, est remis à samedi, 3 janvier, à 4 heures.

SOLIDITÉ MARITIME DE L'EXPÉDITION DE HAVRE — Le transport "Niagara" comme le télégraphe nous en a déjà informés, parti de New York, il y a quelques jours, a été obligé de rentrer à Philadelphie pour échapper à la destruction. Les travaux de ce navire n'ont présenté aux inspecteurs qu'une masse de bois pourri. Un correspondant de la Caroline du Sud parle de l'état du navire "Thames" appartenant aussi à l'expédition de Banks. Ce navire a relâché en détresse à Port Royal où il a été examiné et condamné. Les pièces de charpente, dit le correspondant, étaient clouées de trois pieds entre elles et, en dessous de la ligne de flotaison, les planches n'avaient qu'un pouce et demi d'épaisseur. Cette pourriture vermoulue formait l'unique barrière entre 300 hommes et l'écueil. Beaucoup d'autres navires de l'expédition étaient dans le même état. Il nous paraît indispensable que le Congrès ordonne une minutieuse investigation à ce sujet.

N. Y. Times.

ACCUSATIONS CONTRE LE SECRÉTAIRE STANTON.—Le *Herald* du 18 contient ce qui suit :

Le grand juré de la Cour des sessions a fait citer un grand nombre de témoins à comparaître le 19 pour déposer contre M. Edwin M. Stanton, secrétaire de la guerre, pour violation des lois de New York en faisant arrêter et emprisonner illégalement et arbitrairement des citoyens de cet Etat, et d'après ce que nous apprenons il est hautement probable que le juré rendra des verdicts de poursuite contre lui. Le grand jury se base sur les charges portées par le recorder Hoffman qui a exposé la loi en montrant que l'enlèvement de toute personne de cet Etat dans un autre Etat ou territoire pour répondre à une accusation d'avoir commis une offense contre les lois soit des Etats-Unis soit de l'Etat, est une violation du statut, et c'est le statut abrogé d'arrêter une personne pour la détenir au secret dans cet état ; ce ne serait pas un moyen de défense légal que de prétendre que l'arrestation, l'emprisonnement ou l'enlèvement a été ordonné par le président, ou un membre du cabinet, ou tout autre fonctionnaire.

Telle est individuellement la loi de l'Etat, et il est partie de la Constitution des Etats Unis, et le secrétaire de la guerre fera bien de prendre garde. Si un verdict d'accusation est rendu contre lui, comme il y a tout lieu de le croire, le gouverneur Seymour, après son inauguration le 1er janvier, lancera un mandat d'extradition contre M. Stanton soit livré pour répondre aux accusations portées contre lui. Comme le président a juré d'obéir à la Constitution qui exige la reddition de ceux qu'on prétend criminels, et comme M. Lincoln est gouverneur du District de Colombie, il est à croire, sans doute, tenu par son serment de livrer M. Stanton aux officiers de justice pour que celui ci soit traité suivant la loi.

CHRONIQUE LOCALE.

ACADÉMIE DE LA LOUISIANE—Une cérémonie intéressante réunissait hier un grand nombre de familles dans l'enceinte de l'Académie de la Louisiane, rue de l'Hôpital No 124. Le exercices ont consisté en des lectures qui ont fait le plus grand honneur à l'habile directeur de cette institution, M. le colonel FERRIER, au talent des professeurs qui assistent et aux bonnes dispositions de ses élèves. La distribution des prix a suivi les exercices et la cérémonie s'est terminé par un bal. Cette fête était organisée avec beaucoup de goût et elle laissera un souvenir agréable dans l'esprit des jeunes élèves du colonel Ferrier. Voici la liste des lauréats qui nous a été communiquée :

Louisiana Academy.

30 décembre 1862.

—Distribution de prix—

BONNE CONDUITE—Prix : Robert Dudley.

1re classe d'anglais—1er prix, Louis Monnier ; 1er accessit, Taylor Denegre ; 2d idem Edward Labarre.

2de classe de lecture—1er prix, Robert Dudley ; 1er accessit, Amédée Mazoué ; 2d idem, Robert Dudley.

1re classe d'anglais—1er prix, John Le Monnier ; 1er prix, Taylor Denegre ; 2d prix, Albert Ferrier ; 2d prix, George Hennessy ; 3e prix, Edmond Labarre.

2e classe d'orthographe—1er prix, Taylor Denegre ; 2d prix, Raoul Villanueva ; 3e prix, John Le Monnier ; 1er accessit, Edmond Labarre ; 2d idem, Albert Ferrier.

RHÉTORIQUE—*Classe de composition*—1er prix, Taylor Denegre ; 2d prix, George Hennessy.

CLASSE ANGLAISE—*Classe de décoration*—1er prix, Normel Lafaye ; 2d prix, Jules Le Monnier.

Classe d'histoire—1er prix, Albert Ferrier ; 2d idem, Nicholas Lauve ; 1er accessit, John Le Monnier ; 2e accessit, George Hennessy.

1re classe d'arithmétique—1er prix, Albert Ferrier ; 2d prix, Henry Denis ; 2d idem, Victor Lehmann ; 1er accessit, Edmond Labarre ; 2d idem, Jules Dubreuil.

2me classe d'arithmétique—1er prix, William Raiper, 2d idem, Charles Rondin ; 2d idem, Fernand Chalaron ; 1er accessit, John Stokes ; 2d idem, Charles Bouchereau.

FRENCH CLASSES—*1re Classe d'Anglais*—1er prix, Edmond Lafaye ; 1er prix, Louis Demouy ; 2d idem, Eugène Lafaye ; 1er accessit, Alcide Dubreuil ; 2d idem, Philippe Roy ; 2d idem, Prosper Delpit ; 2me accessit, Eugène Villa ; 2me accessit, Nicaise Beauvais.

PREMIÈRE DIVISION—*1re Classe d'Arithmétique*—1er prix, Henry Denis ; 2d idem, Victor Lehmann ; 2d idem, Emmanuel Labatut ; 1er accessit, A Camy Sicard ; 2me idem, Théophiles Bastarache ; 2me idem, Eugène Dartigaux ; 3e accessit, Louis Rodrigues.

DEUXIÈME DIVISION—*1re Classe d'Arithmétique*—1er prix, Jules Duriez ; 2d idem, J. A. Pourciau ; 2d idem, Clarence Dimmock ; 1er accessit, Louis Rodrigues ; 2d idem, Charles Dimmock ; 2d idem, Richard Marquezan.

2me Classe d'Orthographe—1er prix Antoinny Sibas, 2d idem, Jules Schmidt ; 2me idem, Charles Pellegrin.

ENFANTS ANGLAIS—*1re Classe d'Anglais*—1er prix, Albert Brandin, 2d idem, Henry Lemonnier, 2d idem, Edward Maginnis ; 1er accessit, Joseph Sibas.

CLASSE FRANÇAISE—*Déclamation française*—1er prix—Norbert Lauve, 2d idem, Edmond Labarre. ORTHOGRAPHE—*1re classe de perfection*—1er prix, Louis Perrier, 1er accessit, Fernand Canard. ORTHOGRAPHE—*2me Classe de Perfection*—1er prix, Edmond Labarre, 2me idem, Joh. Le Monnier ; 1er accessit, Charles Bailly, 2me idem, Paul D'Hemecourt, 3me idem, Tabor Denegre. ORTHOGRAPHE—*1re Classe de Français*—1er prix, Milton Chambers, 2d idem, Joh. Pelegrin, 2me idem, 3me idem Henry Debit.

ORTHOGRAPHE—*1re Classe de Français*—1er prix, Chester Dennegre, 2d idem, Stevens Sandidge ; 1er accessit, Emmanuel Labatut, 2d idem, Ernest Abadie, 3me idem, Prosper Dubuit.

Français

EXCELLENCE GÉNÉRALE—*1re Classe de Français*—1er prix, Albert Beauvais, 2me idem, Henry Lebrunin ; 1er accessit, Joseph Sibas, 2me idem, Joseph Sibas.

2me Classe d'Anglais—1er prix, Joseph Sibas, 2me idem, Edward Maginnis ; 1er accessit, Edmond Lafaye.

CLASSE D'ALLEMAND—1er prix, George Hennessy, 1er id. Joh. Sibas.

CLASSE D'ITALIEN—1er prix, John Sibas.

CLASSES D'ARITHMÉTIQUE—*1re classe*—1er prix, Fernand Canard ; 1er prix, Albert Ferrier, 2d idem, Taylor Denegre, 2me idem, Norbert Lauve ; 1er accessit, Edmond Labarre ; 2me idem, Paul D'Hemecourt.

2me classe—1er prix, Raoul D'Aquin ; 2d idem, Eugène Dennegre ; 1er accessit, William Sargent, 2me idem George Hennessy.

3me classe—1er prix, Robert Dudley ; 2d idem, Prosper Delpit.

CLASSE DE MUSIQUE—1er prix, Thomas Fouse.

EMBRONNEMENT—George White a été condamné à trois mois de prison de paroisse pour vol commis au préjudice de Philippine Lentz.—Nous en avons parlé hier.

Il devra plus tard répondre à l'accusation d'avoir blessé Susan Parker d'un coup de pistolet.

ACQUITTÉE—Ellen Jones dont il est question dans l'édition du soir, a été renvoyée de la plainte.

COUR PROVISOIRE DES ETATS UNIS. — La Cour provisoire des Etats Unis a été ouverte hier matin, par l'un des députés de M. Dunham, sherif.

M. Hughes, greffier, a donné lecture de l'ordre par lequel le Président Lincoln nomme M. Chas. A. Peabody, juge de la Cour.

M. T. J. Durant a fait la motion que tous les membres du barreau qui désireraient exercer dans cette Cour prissent le serment habituel.

M. Biron s'y est opposé. Le serment, a t il dit, n'a pas été pris : il n'est donc pas nécessaire que le avocats le prennent de nouveau.

Le juge Hayden a fait observer que la coutume voulait qu'un membre du barreau admis dans une cour quelconque pu y exercer jusqu'à ce de soutenir les lois constitutionnelles des Etats-Unis.

Le juge Peabody a décidé que les avocats doivent jurer qu'ils soutiendront toutes les lois constitutionnelles des Etats Unis qu'ils exercent dans les cours d'Etat et qu'ils seront fidèles au gouvernement.— Plusieurs avocats ont pris le serment.

—M. Durand a demandé si le tribunal prendrait connaissance des causes criminelles. Un de ses clients, M. Percival, est accusé d'avoir assassiné un homme il y a trois ans. Les cours d'Etat avaient alors juridiction et cet voulu à différentes reprises juger l'inculpé, mais le ministère public n'était jamais prêt. Un *nolle prosequi* fut enfin enregistré. A l'arrivée des autorités fédérales et lorsque la commission militaire fut établie, Percival fut arrêté de nouveau. On objecta que le crime allégué avait été commis à une époque où les autorités d'Etat avaient le pouvoir de décider les affaires, que la commission n'avait le droit de décider que celles qui n'étaient pas du ressort des autorités d'Etat et que elles avaient eu lieu sous le régime de la loi ou elles avaient eu leur cours le régime de la loi militaire. Pour cette raison, la cause gît été remise à une autre époque.

M. Field a dit que la question était d'une importance telle qu'on l'avait soumise à l'Avocat Général à Washington.

M. Leomont, avocat poursuivant provisoire, a demandé et obtenu que la prise en considération de la question fût renvoyée presqu'après l'ajournement de la cour.

Le prochaine séance est fixée à lundi, 12 janvier 1863.

Avis aux dames.

CHALMS !!!

REÇU en consignation par les soussignés, pour être vendue TEKS BON MARCHE, une douzaine CHALES à NOUES brodés, en mérinos d'Ecosse et en CASHEMIRE PUR. HIBERT & ESCOUSSE,
31dée—3t 131, rue de Chartres

ATTENTION.

SCH. H. McLean, commissionnaire, vendra demain matin, à 10½ heures, dans la rue de la Magnolie, No 19, jambons gras, saucisses, plats de côtes, saloir, saëf, whisky, &c.

GELÉE et Pâte de Gouyave—15 caisses en 1/2 et 1/4 livre, en débarquement et à vendre par
E. PIAGGIO,
Rue de la Magnolie & St-Louis.

EDITION D'HIER SOIR.

Appel aux négociants de N. York.

Le New York *Journal of Commerce* du 20 décembre contient un éloquent appel adressé aux négociants et aux banquiers de New York pour les engager à demander à M. Lincoln le renvoi de ses conseillers abolitionistes et le changement de sa politique. Après un exorde dans lequel il expose la juste influence que devrait avoir le haut commerce de New York sur la conduite de cette guerre qu'il a si puissamment contribué à soutenir, l'article continue ainsi :

Le mandat que vous avez confié à des hommes haut placés n'a pas été administré comme vous aviez le droit de l'attendre. Votre argent a été dilapidé, vos enfants ont été vainement sacrifiés aux plans radicaux sur la conduite de la guerre.

Spécifierons nous les faits qui prouvent cette accusation terrible ? Qui le demande ? Regardez autour de vous ; dans votre propre ville les hommes qui reçoivent maintenant des millions pris sur les capitaux que vous avez donnés au gouvernement pour servir à supprimer la rébellion. Y a-t-il une grande expédition, envoyée sur un champ de bataille éloigné—n'est ce pas assez qu'elle soit expédiée, au lieu d'être employée à écraser la grande armée des rebelles ? Mais, de plus, ne savez vous pas qu'elles ont envoyées dans des navires pourris, offertes par des hommes de New-York, à des prix énormes, avec d'énormes commissions, et que les hommes en qui vous avez mis votre confiance consentent à permettre ces outrages flagrants ? Avez vous oublié les découvertes de contrats frauduleux ? Avez vous oublié la grande liste des commissions sur les charter-parties de navires ? Avez-vous oublié les contrats pour les fusils ?

Savez-vous que l'hiver dernier, à Washington, les hommes chargés d'approvisionner de charbon et de bois les hôpitaux dans lesquels vos fils gisent mourants ont fait des contrats par lesquels ils ont pris des milliers et des milliers de dollars pour du combustible dont recevoir a été donné mais qu'ils n'ont jamais fourni, et que le pauvre économe d'hopital qui a exposé l'iniquité n'a obtenu qu'une destitution péremptoire comme récompense pour avoir porté la fraude à la connaissance du quartier-maître général qui n'a jamais puni un fournisseur ? Savez vous que nos tables gonflent sous le poids des preuves de fraudes sur fraudes, et des rapports sur la manière dont votre argent est gaspillé et votre sang versé inutilement pour enrichir des hommes que vous rencontrez chaque jour dans vos rues, vos comptoirs, votre Bourse, vos chambres de commerce et vos comités.

N'avez vous pas vu l'histoire de cette terrible campagne dans la péninsule, jusque dans ces jours ? Lisez la publication des ordres du gouvernement, par lesquels la ruine de l'armée du Potomac, le massacre de milliers d'hommes dans les batailles des sept jours, et l'échec de cette vaste entreprise sont attribués aux conseils qui ont prévalu à Washington, dirigés par des diseur qui disent détruire l'esclavage qu'ils sauvent l'Union ou non ?

Quels sont les hommes responsables pour ce gaspillage de votre argent et de votre sang ?...

Quel est le plan de radicalisme qui se trouve au fond de tout cela, et qui prétend à ce bouleverser de vous mener—vous, les négociants de New York—à leur suite et de se servir de vous pour poursuivre leur politique et le renouvellement de ces terribles échecs de jour en jour ?

Ils ont maintenu défavut vous constamment, sans hésiter et sans varier, que la guerre ne détruirait l'Union. Ce plan n'invoque que deux solutions possibles. Il faut ou que le Sud soit écrasé hors de l'Union ou qu'on le laisse sortir de l'Union ! Il faut que les propriétés du Sud soient détruites de façon que leurs Etats ne puissent former une partie de l'Union, ou que le gouvernement pour servir à supprimer la rébellion. Y a-t-il une grande expédition, envoyée sur un champ de bataille éloigné—n'est ce pas assez qu'elle soit expédiée, au lieu d'être employée à écraser la grande armée des rebelles ? Mais, de plus, ne savez vous pas qu'elles ont envoyées dans des navires pourris, offertes par des hommes de New-York, à des prix énormes, avec d'énormes commissions, et que les hommes en qui vous avez mis votre confiance consentent à permettre ces outrages flagrants ? Avez-vous oublié les découvertes de contrats frauduleux ! Avez vous oublié la grande liste des commissions sur les charter-parties de navires ? Avez-vous oublié les contrats pour les fusils ?

Savez-vous que l'hiver dernier, à Washington, les hommes chargés d'approvisionner de charbon et de bois les hôpitaux dans lesquels vos fils gisent mourants ont fait des contrats par lesquels ils ont pris des milliers et des milliers de dollars pour du combustible dont recevoir a été donné mais qu'ils n'ont jamais fourni, et que le pauvre économe d'hopital qui a exposé l'iniquité n'a obtenu qu'une destitution péremptoire comme récompense pour avoir porté la fraude à la connaissance du quartier-maître général qui n'a jamais puni un fournisseur ? Savez vous que nos tables gonflent sous le poids des preuves de fraudes sur fraudes, et des rapports sur la manière dont votre argent est gaspillé et votre sang versé inutilement pour enrichir des hommes que vous rencontrez chaque jour dans vos rues, vos comptoirs, votre Bourse, vos chambres de commerce et vos comités.

N'avez vous pas vu l'histoire de cette terrible campagne dans la péninsule, jusque dans ces jours ? Lisez la publication des ordres du gouvernement, par lesquels la ruine de l'armée du Potomac, le massacre de milliers d'hommes dans les batailles des sept jours, et l'échec de cette vaste entreprise sont attribués aux conseils qui ont prévalu à Washington, dirigés par des diseur qui disent détruire l'esclavage qu'ils sauvent l'Union ou non ?

Quels sont les hommes responsables pour ce gaspillage de votre argent et de votre sang ?...

Quel est le plan de radicalisme qui se trouve au fond de tout cela, et qui prétend à ce bouleverser de vous mener—vous, les négociants de New York—à leur suite et de se servir de vous pour poursuivre leur politique et le renouvellement de ces terribles échecs de jour en jour ?

Ils ont maintenu défavut vous constamment, sans hésiter et sans varier, que la guerre ne détruirait l'Union. Ce plan n'invoque que deux solutions possibles. Il faut ou que le Sud soit écrasé hors de l'Union ou qu'on le laisse sortir de l'Union ! Il faut que les propriétés du Sud soient détruites de façon que leurs Etats ne puissent former une partie de l'Union, ou que le gouvernement pour servir à supprimer la rébellion. Aucune solution intermédiaire n'entre dans le plan. "Pas d'Union avec les Etats à esclaves" est le commencement et la fin de tout du plan radical de la guerre. De là tout est soumis à l'idée unit esclavagiste, et l'accusation de trahison est jetée à toute suggestion d'une union avec les gens du Sud. Gorineux plan pour entretenir la guerre, pour prendre votre argent et le transférer dans leurs coffres !

Nous ne croyons pas qu'Abraham Lincoln ait jamais pu clairement les desseins de ces hommes qui l'entourent. Cela est tout à fait impossible. Cependant il est vrai, vieillis pour vous, comme il l'est pour tout homme de sens, que, d'après sa proclamation d'émancipation, *il sera impossible, après le premier janvier, pour tout Etat du Sud de se soumettre à la Constitution des Etats Unis comme condition de rentrer dans l'Union, sans abolir l'esclavage comme un fait et décrété le premier janvier par le Président, pour obéir à la volonté du parti radical.*

Nous vous faisons appel, négociants de New York, pour que vous fassiez votre devoir, pour vous remplissez honnêtement votre responsabilité que vous avez envers Dieu et votre pays. Il faut que nous ayons un Nord uni et alors nous saurons comment avoir un pays uni. Il ne faut pas permettre aux hommes qui ont conduit la politique de cette guerre, qui ont conduit le Pays et leur dans la terrible position qu'il occupe, de ruiner tout ce qui a été si glorieux.

Queferez vous ? Allez trouver M. Lincoln. Allez y comme négociants de cette grande ville. Parlez lui de vos trésors dépuisés, de vos fils massacrés en vain. Dites lui que les vaisseaux pourris, les fournisseurs qui devorent nos entrailles ne sont pas des marchands de notre ville, ne sont pas des américains, et ont horreur vant et pour toujours nos lois et notre pays. Dites lui, mais pourquoi épuiser ce sujet ? Vous savez tout ce que j'ai dire ! Répétez-en ce qui se dit tier dans vos comptoirs, dans les rues, à la Bourse, partout. Qu'il engen ie en termes explicites d'une députation des négociants honnêtes et patriotes de New York, exactement ce que tout homme honnête pense et dit. Ce plan, si on le laisse se développer, conduira à la ruine de notre commerce. Garibaldi est tombé—il est vrai, l'ingratitude, la jalousie, l'envie de Cavour l'ont terrassé. Le Roi est mort, vive le Roi ! Mais de même les Etats Unis ne sont pas encore morts